

Vif succès de l'augmentation de capital Opération sursouscrite 2,7 fois Exercice intégral de la clause d'extension : 4,35 M€ levés

Quantel annonce aujourd'hui le vif succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (visa n° 14-603 en date du 18 novembre 2014), dont la période de souscription s'est achevée le 8 décembre 2014.

Le Directoire de Quantel s'est réuni le 16 décembre 2014 et a décidé l'exercice intégral de la clause d'extension. Le nombre de titres émis s'établit à 1 697 948, correspondant à un montant total brut d'augmentation de capital de 4 346 746,88 €. La demande totale de souscription portait sur 4 049 390 actions soit 10,4 millions d'euros, affichant ainsi une sursouscription de 2,74 fois par rapport à l'offre initiale de 1 476 477 actions.

1 325 673 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 90% des actions nouvelles à émettre initialement. Les demandes de souscription à titre réductible ont porté sur 2 331 876 actions : elles seront servies à hauteur de 372 275 actions nouvelles. Des demandes de souscription à titre libre portant sur un total de 391 841 actions ne seront pas servies.

Il est précisé que le montant des souscriptions par compensation de créances s'élève à 1,16M€.

Le règlement-livraison ainsi que l'admission aux négociations des actions nouvelles sur le marché réglementé Euronext à Paris sont prévues le 18 décembre 2014. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN FR0000038242). Elles seront assimilées aux actions existantes dès leur émission et conféreront les mêmes droits que les actions existantes en circulation.

A l'issue de cette opération, le capital social de Quantel sera porté de 6 398 067 à 8 096 015 euros, divisé en 8 096 015 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

Cette opération va consolider les fonds propres du Groupe et permettre notamment le remboursement de sa dette obligataire. Elle dote le Groupe d'une structure financière adéquate pour accompagner son développement et consolider la reprise de la croissance amorcée en 2013.

Alain de Salaberry, Président du Directoire de Quantel, déclare : « Je remercie tous nos actionnaires et obligataires pour leur confiance. Le vif succès de cette augmentation de capital permet la restructuration de notre dette obligataire et nous donne les moyens de débiter une nouvelle phase de notre développement ».

Conseils :

Invest Securities
Corporate Finance

Conseil

Invest Securities
Société de Bourse

Chef de file et Teneur de Livre

FONTAINE MITRANI
AVOCATS

Conseil de l'émetteur

CALYPTUS

Communication financière

Fondé en 1970, le Groupe QUANTEL s'est imposé au cours des dix dernières années comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la technologie laser à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (marquage) et médical (ophtalmologie, dermatologie).

Présent en France et aux USA, le Groupe QUANTEL a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 54 M € dont plus de 75 % à l'international, réparti entre les applications scientifiques et industrielles (52 %) et médicales (48%) du laser.

Les actions de Quantel sont cotées sur le compartiment C d' Euronext Paris. FR0000038242 – QUA

www.quantel.fr



Quantel Alain de Salaberry
Président du Directoire
T: +33(0) 1 69 29 17 00 - info@quantel.fr

Luc Ardon
Directeur Financier, membre du Directoire
T: +33(0) 1 69 29 17 00 - info@quantel.fr

Calyptus Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
T +33 (1) 53 65 37 91 - quantel@calyptus.net